

Conférence de presse de début d'année du 3 janvier 2024

## **Deux objectifs principaux : de meilleurs prix à la production et le rejet de l'initiative biodiversité**

*Discours de Martin Rufer, directeur de l'USP (le discours prononcé fait foi)*

Pour commencer, je voudrais reprendre et approfondir un point déjà abordé par l'oratrice et l'orateur précédents, à savoir les coûts de production des exploitations agricoles. Ceux-ci restent en moyenne de 14 % supérieurs à ceux de décembre 2020. Par ailleurs, les trajectoires de réduction des produits phytosanitaires et des pertes d'éléments fertilisants ont fait fortement augmenter les exigences posées aux producteurs. En particulier dans la production végétale, ces exigences entraînent une baisse des rendements et un surcroît de travail, qui ne sont en aucun cas indemnisés. Sans oublier les problèmes croissants de protection des cultures contre les ravageurs et les maladies. Les ressources disponibles sont en constante diminution et les risques de culture augmentent. Tous ces éléments font que la production végétale perd de son attrait et que les surfaces diminuent. C'est pourtant le contraire qui est souhaité. Qui plus est, il serait tout à fait possible d'augmenter les prix à la production pour couvrir les coûts. Entre octobre 2021 et octobre 2023, les prix des aliments ont bondi de 7,6 %, alors que ceux à la production n'ont augmenté que de 4,3 % dans le secteur agricole. L'un de nos objectifs principaux en 2024 sera donc d'obtenir de meilleurs prix pour les produits agricoles.

Ces discussions montrent très bien que l'optimisation de l'agriculture n'est pas l'affaire d'une seule personne. Il faut aussi des acheteurs prêts à payer des aliments produits de manière particulièrement durable à un prix plus élevé que les produits standard. C'est pourquoi la PA 2030, la prochaine politique agricole, doit prendre la forme d'une politique alimentaire globale, ainsi que l'a demandé le Parlement. Il est essentiel que chaque maillon de la chaîne de création de valeur apporte sa contribution. Sinon, il ne s'opérera aucun changement... ou du moins aucun changement qui laisse encore une place à une agriculture indigène.

Le rejet de la votation sur l'initiative biodiversité constitue un autre objectif de la nouvelle année. Il y a certes encore eu quelques discussions sur un contre-projet et l'USP s'est vu reprocher son entêtement. Cependant, le fait est que les bases légales pour protéger et continuer à promouvoir la biodiversité existent déjà. Nul besoin donc d'établir une nouvelle loi et encore moins de modifier la Constitution. Aujourd'hui, un cinquième de la surface agricole sert à promouvoir la biodiversité, soit plus de 190 000 hectares ou presque quatre fois la superficie du Léman. Nous proposons ici d'en améliorer la qualité de cette surface et donc son utilité pour la biodiversité. L'agriculture entretient plus de 35 % du territoire. Les 65 % restants peuvent aussi être mis à profit si nécessaire.

L'agriculture met donc déjà d'immenses surfaces à disposition pour promouvoir la biodiversité. Mais ces surfaces ne suffisent pas aux initiants. D'où la question de savoir quelle importance nous accordons au fait de produire nous-mêmes notre nourriture, si tant est que nos capacités nous permettent de le faire dans le cadre d'une culture durable. Chaque hectare retiré de la production entraîne une augmentation équivalente des importations alimentaires, auxquelles ne s'applique aucune condition. Pour moi, c'est très hypocrite.